

Acquisition d'équipements
scientifiques dans le cadre du
projet VALORYS porté par le
laboratoire UR SIMBA 7502

Règlement de la consultation (RC)

**Date limite de remise des
plis**

16 / 01 / 2025 à 16h00

Date limite de dépôt des
questions

07 / 01 / 2025 à 16h00

Date limite de modification du
DCE

10 / 01 / 2025 à 16h00

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

(Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures
formalisées - Code de la commande publique)

**Les services de l'Université de Tours sont fermés du 21/12/2024 inclus au 05/01/2025 inclus.
Aucune réponse de l'Université ne pourra être apportée aux candidats durant cette période.**

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Université de Tours, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel – UR 7502 Synthèse et Isolement de Molécules BioActives (SIMBA)

Représentant : Président de l'Université de Tours

Adresse : 60 rue du Plat D'Etain – BP 12050

37020 Tours Cedex 1

Téléphone : 02 47 36 66 00

Courriel : commande-publique@univ-tours.fr

Site internet : www.univ-tours.fr

La personne en charge du dossier est : Morgane Poquin – Juriste marchés publics

Service de la commande publique (commande-publique@univ-tours.fr)

60 rue du Plat d'Etain, 37020 Tours cedex

■ Description de la prestation :










Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Acquisition d'équipements scientifiques dans le cadre du projet VALORYS porté par le laboratoire UR SIMBA 7502**

La présente consultation a pour objet l'achat de 2 équipements pour le projet VALORYS porté par le laboratoire UR SIMBA 7502 de l'Université de Tours :

Lot 1 : Broyeur à couteaux pour le broyage de solides et de la préparation d'échantillons

Lot 2 : Appareil DSC (Calorimétrie différentielle à balayage)

■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	Acquisition d'équipements scientifiques dans le cadre du projet VALORYS porté par le laboratoire UR SIMBA 7502
 Acheteur	Université de Tours
 Type de contrat	Marché ordinaire de fournitures
 Structure	2 lots
 Lieu d'exécution	Laboratoire UR SIMBA 7502, Faculté de Pharmacie, 31 Avenue Monge, Parc de Grandmont, 37 200 TOURS
 Développement durable	Clause environnementale
 Pénalités de retard	Cf. CCAP
 Variation des prix	Fermes
 Nature des prix	Prix forfaitaires

■ Allotissement et structure de la consultation :

La consultation est décomposée en 2 lots :

Type	Objet, délai
Lot n°1	Broyeur à couteaux pour le broyage de solides et de la préparation d'échantillons (CPV 31640000-4 : Machines et appareils à usage spécifique)
Lot n°2	Appareil DSC (Calorimétrie différentielle à balayage) (CPV 38432000-2 : Appareils d'analyses)

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

En cas d'infructuosité de la présente consultation, l'Université de Tours se réserve la possibilité de recourir à l'article R2122-2 dudit Code.

■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2678719&orgAcronyme=f2h>

■ Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Lettre de candidature (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- Règlement de la Consultation (RC)
- Acte d'Engagement (AE)
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières des lots 1 et 2 (CCTP)

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard **le 10/01/2025 à 16h00**, des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 60 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

■ Communication et échanges d'informations par voie électronique :

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2678719&orgAcronyme=f2h>

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée.

■ Variantes :

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

■ Prestations supplémentaires éventuelles :

La présentation des prestations supplémentaires éventuelle suivante sont possibles dans les conditions énumérées ci-dessous :

	Lot concerné	Objet	Nature de la réponse	Descriptif
1	Lot 1	Extension de garantie	Facultative	Extension de garantie d'une durée de deux (2) ans supplémentaires à la garantie légale d'un an.

Lot concerné		Objet	Nature de la réponse	Descriptif
2	Lot 2	Extension de garantie	Facultative	Extension de garantie d'une durée de deux (2) ans supplémentaires à la garantie légale d'un an.
3	Lot 2	Dispositif d'azote liquide	Facultative	Voir détail CCTP lot 2
4	Lot 2	Passeur d'échantillon d'au moins 30 positions	Facultative	
5	Lot 2	Microscope	Facultative	
6	Lot 2	Option de photo calorimétrie	Facultative	

Le candidat a la possibilité d'y répondre mais **n'y est pas obligé**. Les réponses à ces dernières ne seront pas intégrées dans l'analyse des offres.

Si le candidat choisit d'y répondre, la présentation de la PSE devra faire l'objet **d'une ligne bien identifiée au cœur de la proposition financière et intitulé « PSE « objet »** et permettant de détailler les répercussions financières et techniques.

L'Université de Tours décidera, à l'issue de l'analyse des offres, de retenir la(les) PSE(s) ou non.

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

CANDIDATURE :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Lettre de candidature (DC1)	<i>Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)</i>
Déclaration du candidat (DC2)	<i>Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)</i>
Capacité économique et financière	
Capacité technique et professionnelle	
Capacité technique et professionnelle : minima exigés	
Références fournitures et services	<i>Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique</i>

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

OFFRE :

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	<i>Acte d'engagement signé (de préférence électroniquement au format eidas/RGS**) par une personne en capacité d'engager l'entreprise</i>
Mémoire technique	<i>Mémoire technique détaillant notamment les performances techniques de l'équipement, son ergonomie, ainsi que les modalités en termes de qualité de service (modalités de garantie, de SAV et de formation)</i>
Devis	<i>L'offre financière du candidat se présentera sous la forme d'une devis détaillé permettant de déterminer l'ensemble des postes de dépenses</i> Attention : en cas de réponse aux 2 lots, 2 devis distincts pour chaque équipement seront nécessaires.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2678719&orgAcronyme=f2h>

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : Université de Tours, BP 12050, 60 rue du Plat d'Etain, Tours 37020, Tours Cedex 1

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les

candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Lot 1 – Broyeur à couteux :

Critère	Descriptif
1. Valeur technique (50 points)	<p>La valeur technique des prestations sera appréciée aux regards des fiches produits et du mémoire technique fourni par le candidat.</p> <p>Ce mémoire technique détaillera notamment les performances de l'équipement, son ergonomie, et ses modalités d'utilisation.</p> <p><i>NB : le mémoire technique ne dépassera pas 25 pages (hors CV et annexes éventuelles), les pages au-delà ne seront pas prise en compte dans l'analyse des offres</i></p>
2. Qualité de service (30 points)	<p>La qualité de service sera analysée selon les modalités de formation, de SAV et de Garantie proposées par le candidat.</p>
3. Prix (20 points)	<p>Le critère du prix sera analysé au regard du montant porté au devis fourni par le candidat, selon la formule suivante :</p> <p>Note = (montant de l'offre la moins disante / montant de l'offre considérée) * 20</p>

Lot 2 – Appareil DSC :

Critère	Descriptif
1. Valeur technique (60 points)	<p>La valeur technique des prestations sera appréciée aux regards des fiches produits et du mémoire technique fourni par le candidat.</p> <p>Ce mémoire technique détaillera notamment les performances de l'équipement, son ergonomie, et ses modalités d'utilisation.</p> <p><i>NB : le mémoire technique ne dépassera pas 25 pages (hors CV et annexes éventuelles), les pages au-delà ne seront pas prise en compte dans l'analyse des offres</i></p>
2. Prix (30 points)	<p>Le critère du prix sera analysé au regard du montant porté au devis fourni par le candidat, selon la formule suivante :</p> <p>Note = (montant de l'offre la moins disante / montant de l'offre considérée) * 30</p>
3. Qualité de service (10 points)	<p>La qualité de service sera analysée selon les modalités de formation, de SAV et de Garantie proposées par le candidat.</p>

Modalités de calcul des notes :

Les critères sont notés : **Sur la pondération**
La note totale est notée : **Sur 100,00.**

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation.

■ **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

■ **Négociations :**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Les négociations seront engagées avec l'ensemble des candidats (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes) à l'issue de l'analyse des offres initiales. Les candidats en seront avisés par écrit.

Les négociations seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites par tout moyen (entretien, téléphone, courriel, ...). Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

■ **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Attestation d'assurance	Attestation d'assurance de responsabilité civile de l'entreprise en cours de validité

Document	Descriptif
RIB	RIB édité par l'établissement bancaire (avec mention de l'IBAN et du BIC)

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **le 07/01/2025 à 16h00**, par voie électronique sur le profil acheteur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2678719&orgAcronyme=f2h>

La réponse est adressée au plus tard **le 10/01/2025 à 16h00**, à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

Les services de l'Université de Tours sont fermés du 21/12/2024 inclus au 05/01/2025 inclus. Aucune réponse de l'Université ne pourra être apportée aux candidats durant cette période.

■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif d'Orléans
28 rue de la Bretonnerie
45057 Orléans Cedex 1
Téléphone : 02 38 77 59 00
Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr
Télécopie : 02 38 53 85 16



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
[Médiateur des entreprises](#)
[CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)